



ANGLAIS

L0422

MOUVEMENT 2017

PHASE INTER ACADEMIQUE

Barres d'entrée de 2015 à 2016

Ces barres ne sont données qu'à titre indicatif, elles peuvent fortement varier d'une année à l'autre. La barre d'entrée correspond au barème du dernier entrant dans l'académie. En cas d'égalité les candidats sont départagés selon les critères suivants : situation familiale et en dernier recours l'âge, au bénéfice du plus âgé.



Années Académies	2015	2016						
	Barème du dernier entrant	Barème du dernier entrant						
AIX-MARSEILLE	21,1	71,1						
AMIENS	21	21						
BESANCON	71	28						
BORDEAUX	247	528,2						
CAEN	128	124						
CLERMONT	156	111						
CORSE	1421,1	1582,2						
CRETEIL	21	21						
DIJON	71	71						
GRENOBLE	71,1	71						
GUADELOUPE	107	1078,1						
GUYANE	110	21						
LILLE	71	21						
LIMOGES	71	71						
LYON	71,1	121,1						
MARTINIQUE	429,2	1021,1						
MAYOTTE	21	21						
MONTPELLIER	93	86						
NANCY-METZ	71	88,1						
NANTES	228,2	264						
NICE	35	121,1						
ORLEANS-TOURS	21	38						
PARIS	128	221,3						
POITIERS	118	150						
REIMS	71	58						
RENNES	352	301						
REUNION	1221,3	1155						
ROUEN	71	71,1						
STRASBOURG	105	101						
TOULOUSE	78,1	71,1						
VERSAILLES	21	21						

Le S.I.A.E.S., un syndicat de proximité, toujours à votre service

Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix Marseille

☎ 133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 04 91 34 89 28 ☎ 06 80 13 44 28

✉ jean-baptiste.verneuill@wanadoo.fr Internet : <http://www.siaes.com> Internet : <http://www.sies.fr>

Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré

Fédération Autonome de l'Education Nationale